

**MISERICORDE.** – hébreu : **RaHaMÌM** ; RaHaM = être miséricordieux.  
grec : **ελεος** ou **ελεημοσυνη** (éléos, éléèmosunè);  
latin : **misericordia**

*"Heureux les miséricordieux car ils obtiendront miséricorde" (Mt.5/7)*

Nous restons dans le vocable latin « **misericordia** », qui, à lui seul est très expressif. Miseria : misère, et cor -cordis : le cœur. Misericors , adj. « qui a pitié, compassion, pour la misère » : miséricordieux. Le mot français apparaît dès le XIIIème siècle, copié sur le latin.

Le mot « **misericordia** » figure plus de 350 fois dans la vulgate et le mot « **misericors** » une quarantaine de fois.

Le « **miserere** » premier mot du Ps. 50, « aie pitié » a passé dans le vocabulaire français sous diverses expressions : « Le temps d'un **miserere** » = de réciter le psaume 50, désigne un temps très court, ou trop court. Les « coliques du **miserere** », l'occlusion intestinale très douloureuse et rapidement fatale.

Les mots grecs correspondant sont "**ελεος, ελεημοσυνη**" et le verbe "**ελεω**": « avoir pitié », « prendre en pitié », bien connu en raison de son emploi dans le « Kyrie eleison, Christe eleison » : « Seigneur prends pitié, Christ prends pitié ». Nous avons les dérivés : « **ελεινοσ** », adjectif : « digne de pitié, qui provoque la pitié », en français le sens étymologique de « misérable », ou « miséreux ».

Le mot hébreu "**RaHaMÌM**" signifie aussi viscères, coeur, en même temps que miséricorde; il est donc très proche du mot latin. "**RaHaM**" = être miséricordieux, avoir pitié. RaHaM ou RèHèM = l'utérus de la mère. Le mot "grâce, faveur" est le vocable "**HèN**". "**HaNaH**" signifie « se pencher vers », et le verbe HeNaN : "avoir pitié, prendre en faveur". C'est le mot traduit dans le psaume 50 par « **miserere** ». Ce vocable hébreu a subsisté dans le nom propre « Anne », la mère de Samuel, qui ne figure qu'une seule fois dans l'Écriture, mais qui fut, selon la Tradition le nom de la mère de Marie, la grand-mère maternelle du Christ. De fait Dieu a manifesté sa miséricorde à la fin de la période des Juges, qui se termine par une guerre horrible, en « prenant en pitié » son peuple par la naissance miraculeuse de Samuel. Et de même, à la fin de l'Ancien Testament, après les histoires très sombres rapportées dans les livres des Maccabées, en manifestant sa miséricorde par la naissance miraculeuse de Marie, qui devint l'exemple définitif de la sainte génération, en enfantant le Christ fils de l'homme, fils de vierge, et Fils de Dieu. ( Voir le mot *filiation*). Le mot "**HèSèD**" = piété, bonté, peut-être aussi traduit par miséricorde.

Voici quelques références de "**RaHaMÌM**" : Is.63/7 , 15 ; Ps.79/8, 119/77, 145/9, Lam.3/22 ; 2 S.24/44 ; Ps.119/156 ; Dn.9/18 ; Is.54/7 ; Os.2/21 ; Za.1/16...

Dans l'Évangile la miséricorde de Dieu à l'égard de sa créature dévoyée et devenue malheureuse, l'homme, est parfaitement expliquée et démontrée par le Christ. Jean-Baptiste, dans le premier moment de sa prédication, annonçait le

châtiment : « *La cognée est à la racine des arbres, et tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu* ». Mais lorsqu'il voit venir à lui le Christ Jésus parmi les pécheurs qui se repentent et acceptent le baptême, il refuse d'abord : « *Moi, Seigneur, te baptiser ... non !* ». Jésus insiste : « *C'est ainsi qu'il nous faut accomplir toute justice* ». Dès lors Jean-Baptiste entend la proclamation du Père qui identifie le Christ: « *Celui-ci est mon fils bien aimé, en qui j'ai mis ma complaisance, (ευδοκία)* ». Alors il comprend que le châtiment sera différé, que le Christ en portant sur lui-même le poids des péchés, va conférer une année de « grâce » au monde, c'est-à-dire un temps relativement long, pendant lequel sera mise en évidence la « grâce », la « miséricorde ».

C'est exactement ce que Notre Seigneur proclame dans la synagogue de Nazareth, en commençant son ministère: il cite le prophète Isaïe, ch. 61/1 s. que voici, où la notion de « miséricorde » est bien définie :

« *L'Esprit du Seigneur Yahvé est sur moi, car Yahvé m'a oint.*

« *Il m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres, panser les cœurs meurtris, annoncer aux captifs la liberté et aux prisonniers la délivrance,*

« *Annoncer une année de grâce de la part de Yahvé...*<sup>1</sup>

Plusieurs paraboles de l'Évangile définissent exactement la miséricorde, notamment dans le ch.15 de Luc : la Brebis perdue, la drachme perdue et surtout l'enfant prodigue. Remarquons le sens de ces paraboles : le grand chagrin de Dieu en raison du péché qui a détourné de lui, et de ses dons, la créature rationnelle, et la mise en œuvre de tous les moyens possibles pour la ramener à lui, c'est-à-dire au bonheur. Mais puisqu'il a donné la liberté à l'homme, il ne peut en aucun cas le contraindre. Si l'enfant prodigue n'avait pas pris la décision de revenir vers son père, il aurait péri avec les cochons dont il désirait la pitance infecte.

Dieu a donc ouvert, avec la première venue du Christ, une « année de miséricorde », c'est ce qu'il dira ensuite à Jean-Baptiste inquiet de le voir différer l'heure du jugement (Lc.7/18-23) : "*les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, et les pauvres sont évangélisés. Heureux celui pour lequel je ne suis pas un objet de scandale*". Jésus a retardé le Jugement, pour laisser aux hommes, qui sont tous pécheurs, au-dessous de son bon vouloir, le temps de reconnaître leur erreur et de revenir à lui. Mais il importe de ne pas abuser de cette miséricorde, en imaginant que, désormais, le péché n'aura plus de châtiment. Il faut donc mériter, par une attitude loyale, les dons de la grâce qui peut être obtenue pendant cette « année » de miséricorde, c'est-à-dire le temps de l'Église, dont les ministres ont reçu le pouvoir de « remettre <sup>2</sup> les péchés»: «*Les péchés seront pardonnés à ceux à qui vous les pardonnerez* » (Jn.20/21-22). Que celui qui veut obtenir miséricorde se mette lui-même dans une attitude de pardon à l'égard de son prochain, selon la béatitude : « *Heureux les miséricordieux,*

<sup>1</sup> - Lire tout le chapitre. Voir aussi le ch. 58 d'Isaïe à partir du verset 6, où la « miséricorde » est prescrite comme une règle de conduite agréable à Dieu.

<sup>2</sup> - Le mot "remettre" est ambigu. Le sens primitif est de "remettre une dette", c'est à dire que le débiteur remet - rend - au créancier le document où est inscrite sa dette. Cf. l'Econome infidèle..

*ils obtiendront miséricorde* », et la prière du Notre Père: "*Pardonne-nous nos péchés comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.*" <sup>3</sup> Et cette attitude est parfaitement expliquée par la parabole du « serviteur impitoyable » que Saint Matthieu rapporte en son chapitre 18/23-35. Il faut être dans une attitude de pardon envers tous ceux qui nous ont offensés - prêt à pardonner à tout moment - mais il ne faut pardonner qu'à celui qui se repent, comme le seigneur le dit expressément:

*Si ton frère vient à pécher, reprends-le, et s'il se repent, pardonne-lui. Et s'il pêche contre toi sept fois le jour, et que sept fois il revienne à toi disant: "Je me repens", tu lui pardonneras.* (Lc.17/3-4)

Cette attitude est fondamentale si l'on veut que le pécheur sorte de sa mauvaise voie. Lui pardonner sans qu'il manifeste de repentir revient à l'encourager à persévérer dans le mal. C'est alors une lâcheté et une faute.

Toutefois la seule attitude du cœur, même excellente, ne suffit pas pour que la mort soit écartée, et que se réalise enfin la grande espérance de Paul, la « victoire » sur la mort, exprimée dans le ch. 15 de l'Épître aux Corinthiens. (Voir le mot *mort*). Il faut extirper le péché dit « originel » qui en est la cause, et, avant tout, identifier ce péché pour le dénoncer clairement. Alors vraiment, lorsque la conscience humaine sera revenue à une parfaite intelligence de la Loi *biologique* spécifique de l'homme, Dieu sera satisfait, et « *il n'y aura plus ni cris, ni deuil, ni peines* ». (Voir le mot *péché*).

Il est aisé de remarquer que tout l'Ancien Testament s'est déroulé déjà sous le signe de la Miséricorde divine. Sainte Marie le proclame dans son Magnificat, en faisant le bilan de l'histoire qu'elle connaît par les Ecritures : « *Sa miséricorde s'étend de génération en génération sur ceux qui le craignent* ». En effet, le peuple d'Israël, malgré la Loi, les Prophètes et la permanence des sacrifices d'expiation, n'est pas sorti de l'ornière du péché : il est resté tributaire de la miséricorde patiente de Dieu, et c'est pourquoi il n'a pas disparu, comme ont disparu les autres peuples de la terre, contemporains d'Israël. Pour prendre une conscience exacte de cette permanence de la miséricorde de la Divine Providence, il faut méditer les quatre psaumes historiques, d'une valeur poétique exceptionnelle : Ps. 77, 104, 105 et 106, (Vulg.).

"*C'est par la miséricorde de Dieu que nous ne sommes pas anéantis*" (3<sup>ème</sup> Lamentations de Jérémie 22-24 et s.). Pure grâce de sa part car, par le péché originel, nous étions condamnés à mort. Mais Dieu a voulu sauver ce qui était perdu. "*Mépriserions-nous une telle entreprise de Salut ?*" dit saint Paul (Hb.2/3).

Rappelons que la pape Jean-Paul II a instauré une « fête de la divine miséricorde » fixée au dimanche de Quasimodo (1<sup>er</sup> après Pâques), sur la demande du Christ à Sœur Faustine (1905-1938). Après le temps de la pénitence (carême), puis celui de la victoire du Christ, arrive celui de la miséricorde, jusqu'au retour du Christ.

---

<sup>3</sup> - "Et remets-nous nos dettes envers toi du fait que nous aussi nous remettons à nos débiteurs" : exacte traduction.